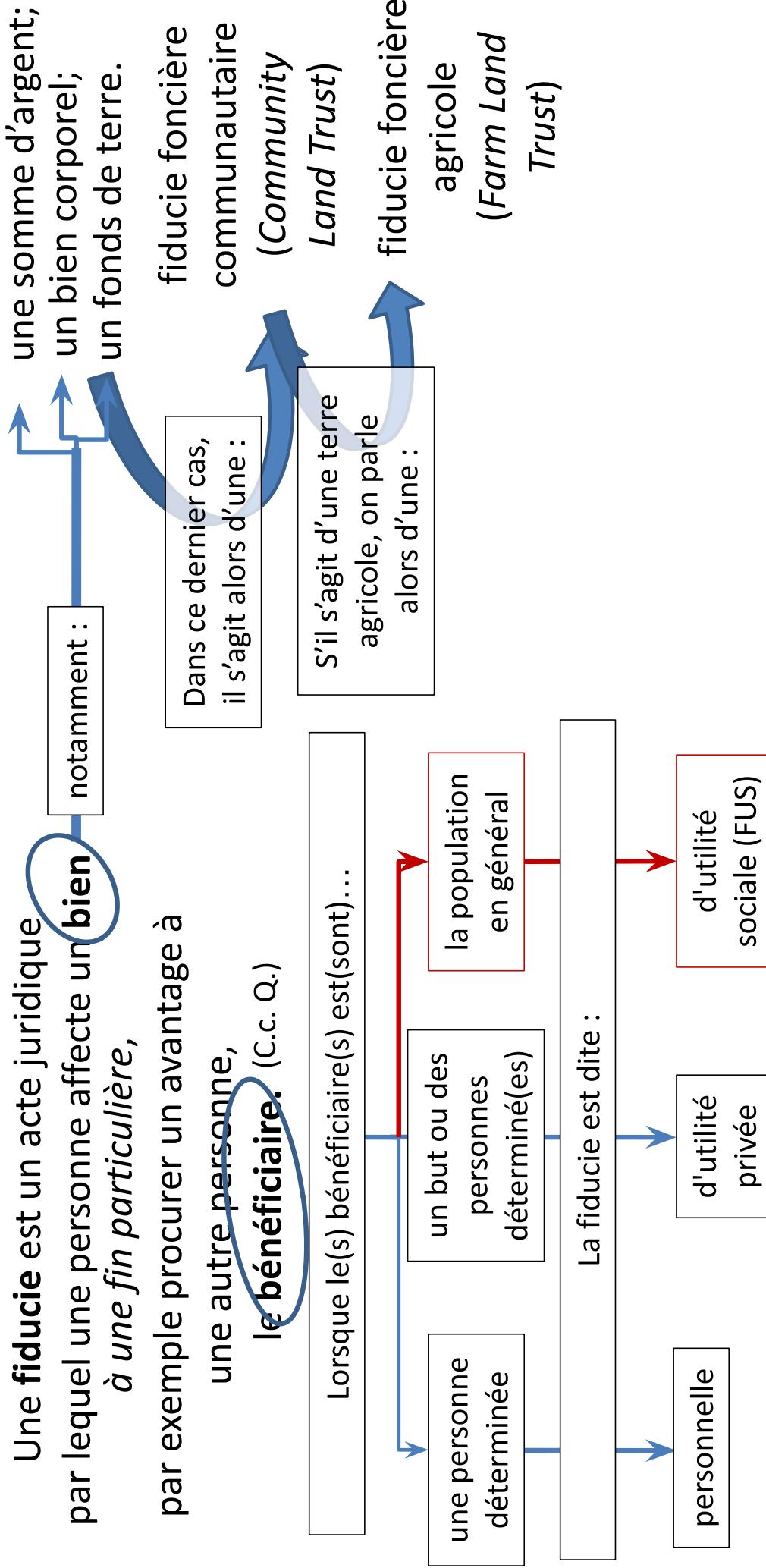


Une fiducie est un acte juridique par lequel une personne affecte un **bien** à une fin particulière, par exemple procurer un avantage à une autre personne, le **bénéficiaire**. (C.c. Q.)



Une fiducie qui procure un bénéfice à la population en général et dont le bien est destiné à un usage agricole est donc appelée une :

## Fiducie d'utilité sociale agroécologique (FUSA)

